



Par Chemins



SOMMAIRE

Le baliseur et son balisage

Rappel sur le matériel d'animation

Chasse, randonnée et sécurité

A la découverte du GR®41

Calendrier des formations départementales

Le club de Vendôme B.A.L.A.D.E.

Suricate

* Balisage discret ...
Où se cache la balise du GR® dans tout ce blanc et rouge ?



Novembre 2017
N° 28

Le baliseur et son balisage

par Gilles Garnier

Président de la commission départementale sentiers et itinéraires



Baliser un sentier pour en faire un itinéraire, c'est le reconnaître, l'identifier, lui donner une existence, une authenticité.

C'est le faire connaître, le faire exister pour tous.

Le balisage c'est un outil de communication composé d'un ensemble de signes dont l'expression visuelle sert à jalonner les itinéraires :

- ➔ GR® (itinéraires de Grande Randonnée balisés en blanc et rouge),
- ➔ GR® de Pays (Itinéraires de Grande Randonnée de Pays balisés en jaune et rouge)
- ➔ PR (Itinéraires de Promenade et de Randonnée, balisés de barrettes, triangles ou ronds jaunes).

Conformes à la charte officielle du balisage et de signalisation de la Fédération, la représentation de ces signes et leur positionnement doivent être aussi discrets que possible (minimiser la pollution visuelle) tout en ayant une efficacité optimale pour guider le randonneur dans son cheminement. Vecteur de communication efficace, le balisage se doit d'être de qualité (formes aux contours parfaits), homogène (espacement régulier entre chaque balise) et entretenu (maintenance annuelle des balises).

Baliser un sentier est le «métier» du baliseur ! C'est lui qui souvent protège un existant, redonne vie à des sentiers tombés dans l'oubli. Il est aussi le premier représentant de la Fédération, il est porteur de son image et de son action sur le terrain. C'est pourquoi la qualité de ses actions et de ses relations doit être irréprochable pour renforcer l'image de sérieux et de compétence que la Fédération a su donner au fil des années grâce au travail de ses bénévoles.

C'est pour qu'il remplisse au mieux sa mission que le baliseur reçoit une formation initiale de 2 jours et une "piqûre de rappel" d'une journée tous les 5 ans.

En Loir-et-Cher nous avons 137 bénévoles baliseurs qui entretiennent nos itinéraires
Si l'expérience vous tente le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre vous apportera formation, conseils et soutiens.

Futures baliseuses, futurs baliseurs, artistes amoureux des chemins, on vous attend au comité, appelez le CDRP 41.



Rappel sur le matériel d'animation des randonnées

par Jean Lainé

Vous organisez une randonnée dominicale,

le CDRP41 a des outils pour vous permettre l'animation de votre manifestation. N'hésitez pas à nous en demander le prêt.

Pour une signalisation au départ ou un ravitaillement intérieur :

- ◆ **le calicot** (3 m) à mettre au départ
- ◆ **le kakémono** flamme sur son pied stabilisé
- ◆ **le présentoir sur pied** « tornado » (H : 2 m, l : 0,80 m)
Il présente les circuits balisés, il rappelle le balisage et suricate, il peut être mis à l'extérieur.
Bien remplir d'eau le pied plastique.
- ◆ **le fond de stand** (H : 2,25 m, l : 2,50 m)
Il présente différents sites de notre département.
Il doit être monté sur un sol plat et à l'abri du vent.
- ◆ **le comptoir** (H : 0,95 m, l : 1 m) avec un étage intermédiaire pour stocker les documents
Très pratique pour l'accueil des participants, donner des renseignements et distribuer des documents que le CDRP met à votre disposition.



Sont mis gracieusement à votre disposition :

- ◆ le calendrier des randonnées dominicales
- ◆ les derniers journaux « Par Chemins »
- ◆ le prospectus de présentation du CDRP

Chaque élément peut être employé individuellement
Les grands éléments sont rangés dans leur valise à roulettes.

Important :

le stand ou une partie du stand doit être accompagné par un membre du comité directeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous demander notre participation pour le prêt du matériel.



Chasseurs, randonneurs et sécurité

par Michel Millet

Depuis 2011, le CDRP41 transmet chaque année à la fédération des chasseurs du Loir-et-Cher (fdc 41) le calendrier départemental des randonnées pédestres.

C'est pour répondre à la demande du vice-président de la fdc41 qui, en janvier 2011, participait à une réunion entre le club RVLS (Randonnées Vallée de Loire Sud) et des associations communales de chasse.

En juin 2017, deux membres du bureau et la salariée du CDRP41 ont rencontré, au siège de la fdc41, Mme Doyen, éducatrice à l'environnement et M. Lavallart, président de la commission communication. Ce dernier a mis l'accent sur les mesures de sécurité imposées aux chasseurs.

Pour les randonnées organisées en période de chasse*, la fdc41 prévient les associations communales et les chasses privées à **deux conditions** :

- ➔ les organisateurs de randonnées doivent lui envoyer le plan en précisant la date et toutes les communes concernées,
- ➔ les associations communales et chasses privées doivent lui avoir communiqué leurs adresses mail (sinon elles ne sont pas contactées).

Pour la sécurité des participants **il est donc important que les organisateurs préviennent aussi les chasseurs le plus tôt possible.**

Cela sert également à entretenir de bonnes relations ce qui est

quasiment toujours le cas avec les associations communales. C'est peut-être plus compliqué parfois avec certaines chasses privées ?

S'il avait été prévenu plus tôt, un président d'association communale de chasse nous a affirmé qu'il aurait décalé une date de battue car le grand circuit passait par l'endroit concerné. Cela n'ayant pas pu être le cas, chasseurs et randonneurs ont été informés et tout s'est bien passé.

** La fdc41 édite chaque année un calendrier de la saison de chasse.*

Des exemplaires sont disponibles au CDRP41 et bien entendu à la fdc41 ainsi que sur son site internet (www.chasseursducentre/fdc41) où vous pourrez également consulter les animations enfants et grand public).

fdc41
36 rue des Laudières
41350 Vineuil
fdc41@wanadoo.fr



A la découverte du GR® 41

par Jacky Hurault

Afin de valoriser ses GR® et GR® de Pays qui sillonnent notre département, le CDRP41 a décidé d'organiser des randonnées itinérantes pour les faire découvrir.

Il a jeté son dévolu pour commencer sur le **GR® 41** que nous suivrons de **Vierzon à Tours St Avertin du 21 (lundi de Pentecôte) au samedi 27 mai 2018**.



Photo St Aignan

Cela se fera en 6 étapes, dont les distances (22 km au minimum, 32 au maximum) varieront en fonction des hébergements possibles.

Ainsi, nous suivrons le Cher et le canal de Berry sur plus d'une centaine de kilomètres et découvrirons les affluents (principalement la Sauldre avec son pont canal et le Fouzon) et environs (cités, châteaux, moulins, villages, vignobles, etc.) qui en font le charme.

Ces hébergements seront collectifs (gymnases, salles des fêtes) et les repas seront assurés par un traiteur. Des animations seront prévues le soir.

Il sera possible aussi de participer soit à la totalité, soit à plusieurs jours consécutifs, soit à la journée, en prévoyant comment récupérer son véhicule le soir. La sécurité sera assurée par un minibus qui suivra d'un bout à l'autre comme voiture balai.

Le coût total de la participation est fixé à 250 euros. Cela comprend le transport en car depuis St Avertin jusqu'à Vierzon le premier jour, les hébergements et la nourriture, le transport des sacs, la voiture balai et les animations.

Les inscriptions seront à faire sur le site du CDRP. A partir du 1^{er} janvier 2018 il sera possible de régler en plusieurs fois.

FORMATIONS DEPARTEMENTALES 2018

Formation continue pour les baliseurs :

Vendredi 16 mars secteur Blésois (lieu à définir)
Samedi 27 octobre secteur Romorantinais (lieu à définir)

Initiation lecture de cartes :

Vendredi 18 mai à VENDÔME salle de Courtiras

Formation baliseur :

Jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin au CDRP à BLOIS

Initiation cartographie numérique :

Samedi 22 septembre au CDRP à BLOIS

Renseignements :

02 54 56 19 59
loir-et-cher@ffrandonnee.fr



Photo Montrichard



B.A.L.A.D.E. à Vendôme

Bon – Air – Loisirs - Amitiés – Détente – Evasion



Photo B.A.L.A.D.E

Pour organiser cela, le club a deux bottes magiques :

- ➔ Un AOC (apéritifs offerts par le club), épine ramassée lors d'une randonnée et potion concoctée par des druides baladins.
- ➔ Obélix, notre âne fidèle qui une fois par an organise une rand'année nous permettant de découvrir des paysages variés.

Pour soutenir financièrement le club, nous proposons aux vendômois et à nos voisins trois événements :

- ➔ Deux randonnées parisiennes en participant au rallye « Paris Tour Eiffel » en janvier et à « Paris passages couverts » en avril organisées par l'association « le godillot familial de Paris ».
- ➔ Les Sentiers Vendômois : La 11ème édition cette année a été une belle réussite avec 487 participants sur 10 boucles, le 22 octobre dernier.

Depuis 24 ans l'association B.A.L.A.D.E. regroupe jusqu'à 95 adhérents de la région de Vendôme qui s'approprient la devise

Bon – Air – Loisirs - Amitiés – Détente – Evasion

B.A.L.A.D.E. est agréée par la fédération de la jeunesse et des sports, affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

B.A.L.A.D.E. propose un calendrier annuel avec 3 sorties mensuelles sur une demi-journée permettant aux adhérents de découvrir le patrimoine local à travers les chemins autour de Vendôme.

Un bon moyen de rester en forme et de rencontrer les copains.

Tous les mois, les baladins peuvent s'inscrire à une sortie allant d'une journée à quatre jours pour découvrir des lieux de randonnées plus éloignée, les parcours étant de 15 à 20 km par jour.

Cette année nous avons cheminé à Saint-Paterne-Racan, à Marboué chez nos voisins d'Eure-et-Loir et séjourné à Chédigny.

Ces sorties sont préparées par des bénévoles qui se chargent de rechercher le lieu d'hébergement, de repérer le parcours et d'organiser le co-voiturage.

Tous les deux ans, l'association propose un voyage à l'étranger sur une dizaine de jours.

Les dernières destinations nous ont permis de découvrir la vallée du Douro au Portugal, les paysages verts de Roumanie...

Sous une météo clémente, les participants ont cheminé sur des distances allant de 15 à 45 km pour les plus courageux ; ils ont apprécié la diversité et la beauté du paysage. Sur les petits parcours de 6 à 11 km les marcheurs ont rencontré les sorcières d'Halloween au ravitaillement.

Une quarantaine de baladins bénévoles ont œuvré toute l'année à l'élaboration des parcours, aux demandes d'autorisation, à l'organisation des ravitaillements, à la location de salle. Le soir venu, les bénévoles ont apprécié un moment de détente autour d'un repas.

Marie José Habert et Marie Françoise Toquet,

respectivement présidente et secrétaire

Site : www.balade-vendome



Photo B.A.L.A.D.E



SURICATE

Vous constatez un problème sur les chemins, connectez-vous sur sentinelles.sportsdenature.fr pour signaler.

FFRP 2 rue du Limousin, 41000 Blois
02 54 56 19 59 / 06 85 20 49 41
loir-et-cher@ffrandonnee.fr
loir-et-cher.ffrandonnee.fr
FFRandonnée Loir-et-Cher



« Par Chemins » Journal édité par CDRP41
Directeur de la Publication : Michel Dufour
Coordination générale : Jean Lainé, Michel Millet
Mise en page : Jacques Petite
Imprimé par : Imprimerie Idem41

